



Lieu du colloque

NEOMA Business School
Campus de Rouen - Auditorium
1, rue du Maréchal Juin
76130 Mont-Saint-Aignan

Renseignements et inscriptions

Plein tarif : 20 €

Tarif réduit : 10 €

(étudiants, demandeurs d'emploi)

Reconnu au titre de la formation professionnelle,
ce colloque peut être pris en charge par votre OPCA.
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 28 76 05451 76

Inscription et règlement avant le 9 novembre 2018
à l'aide du bulletin ci-joint ou disponible sur
www.lesnids.fr

Association Les Nids
27, rue du Maréchal Juin - BP 137
76131 Mont-Saint-Aignan Cedex
Tél : 02.35.76.80.09
inscription@lesnids.fr

En partenariat avec : 

www.lesnids.fr

11^e COLLOQUE

Journée Internationale des Droits de l'Enfant

LA PAROLE EST À L'ENFANT



Mardi 20 novembre 2018 - Mont-Saint-Aignan

L'association Les Nids organise son 11^e COLLOQUE

consacré aux pratiques en travail social et aux Droits de l'enfant

Née de l'initiative de Madeleine Lecœur décidant il y a plus de 80 ans, en rupture avec les mœurs de son temps, l'accueil des fratries privées de leur famille, l'association Les Nids s'efforce de faire partager et de promouvoir toutes les pratiques d'aujourd'hui permettant que tous les enfants aient le droit et le temps de grandir comme les autres. Ce colloque annuel s'adresse aux professionnels de l'enfance, travailleurs sociaux, enseignants, Avocats de la famille, Magistrats, soignants, cadres... Mais également à tous ceux qui s'intéressent aux questions relatives à l'enfance et à la famille.



Programme

- 8h30 : **Accueil café**
- 9h00 : **Ouverture de la journée**
Catherine FLAVIGNY, Maire de Mont-Saint-Aignan
Jean-Luc VIAUX, Président de l'Association Les Nids
- 9h30 : **L'audition de l'enfant dans le cadre du contentieux familial**
Isabelle ROUSSEAU, Juge aux affaires familiales, Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance du Havre, Responsable du pôle de la famille
Maître Stéphanie BONNOME, Avocate à la Cour de Rouen, membre du Conseil de l'Ordre
Marie-Pierre PETIT, Directrice du Dispositif de Dieppe – Association Les Nids, Représentante de l'Espace « Audition de l'enfant »
Alice KEREN, Chef de service au Centre Educatif Havrais, Dispositif milieu ouvert du Havre – Association Les Nids Responsable du service « Audition de l'enfant »
- 11h00 : **L'enfant chez le juge : sa place, le statut de sa parole**
Marie DERAIN, Secrétaire Générale du Conseil National de la Protection de l'Enfance, Défenseuse des enfants auprès du Défenseur des Droits (2011-2014)
Caroline MEUNIER, Vice-Présidente chargée des fonctions de Juge des enfants, Magistrat coordonnateur au Tribunal pour Enfants d'Evreux
Blandine MALLEVAEY, Maître de conférences en Droit, titulaire de la Chaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant, Université catholique de Lille
- 12h30 : **Déjeuner Libre**
- 13h45 : **Café**
- 14h00 : **Le recueil de la parole du mineur victime**
Martine BROUSSE, Présidente de la fédération d'Associations La Voix De l'Enfant
Valérie GALL, Docteur en psychologie, Coordinatrice de l'Antenne Médico-Judiciaire, Centre Hospitalier Eure Seine
Hubert FEAUD, Officier de Police Judiciaire, Unité d'Accueil et d'Audition des Mineurs Victimes, Centre Hospitalier de Dieppe
Elise EMERY, Psychologue, Dispositif de Dieppe – Association Les Nids, Intervenante à l'Unité d'Accueil et d'Audition des Mineurs Victimes
- 15h30 : **Des espaces et des lieux où faire entendre sa voix**
Hélène VAN DIJK, Coordinatrice et formatrice, Association Question de justice, association pour l'introduction des pratiques de justice restaurative
Laure SOURMAIS, Responsable du pôle protection de l'enfance, Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE)
Julie CHAPEAU, Doctorante CIFRE en sciences de l'éducation à l'Université Paris Nanterre, consultante-chargée de recherche - ENEIS by KPMG
Marie-Pierre PERNETTE, Déléguée Générale Adjointe de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), coordinatrice du collectif Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant (AEDE)
Antoine MARDOC, Membre du Conseil des Jeunes, Ville de Sotteville-Lès-Rouen
- 17h00 : **Clôture de la journée**
Denis GALLOT, Directeur du campus de Rouen, NEOMA Business School
Jean-Luc VIAUX, Président de l'Association Les Nids

LA PAROLE EST À L'ENFANT

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant, dans son article 12, indique ceci : « Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale ».

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre 2018, l'Association Les Nids propose une journée de réflexion à partir de différents contextes dans lesquels la parole de l'enfant est en jeu : **Lorsque ses parents se séparent, comment l'enfant peut-il être entendu ? Comment accompagner la parole de l'enfant victime d'abus ? Quel statut conférer à la parole de l'enfant face au juge et comment évaluer la question du discernement ? Comment faire de la parole un levier pour soutenir le « devenir adulte » ?**

A partir de quatre tables rondes, dans lesquelles se succéderont chercheurs, juristes, Magistrats, Avocats, travailleurs sociaux, psychologues, militants associatifs ... Nous découvrirons quelques outils et pratiques visant à **faire de la mobilisation autour de la parole un enjeu éthique et politique à part entière.**